

## Nautisme : un nouvel appel à projets

La Destination touristique et la Région Bretagne s'unissent pour soutenir les projets liés au tourisme et aux loisirs nautiques.



La Destination touristique cap Fréhel – Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel, était représentée au salon nautique à Paris, il y a quelques semaines.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Pour une seconde année, la Région Bretagne dédie une enveloppe de 100 000 € à l'investissement touristique au niveau de la Destination Cap Fréhel - Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel.

Les cinq intercommunalités qui la composent, Dinan agglomération, Saint-Malo agglomération ainsi que les communautés de communes Bretagne Romantique, Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel et Côte d'Émeraude, et leurs offices de tourisme respectifs, ont décidé d'encourager le secteur des activités nautiques. La destination compte aujourd'hui plus d'une centaine de structures nautiques, qui pourront candidater dans le cadre de cet appel à projets.

### Qui peut y prétendre ?

Tous les acteurs nautiques de la Destination Cap Fréhel Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel, qu'il s'agisse de structures publiques, d'associations ou d'entreprises, peuvent répondre à l'appel à projets, à condition qu'ils fonctionnent au moins six mois dans l'année et s'adresse aux clientèles touristiques.

### Qu'est-ce que l'aide à l'équipement ?

Cette aide pourra permettre d'améliorer les conditions d'accueil et de pratique, inciter à l'innovation, au développement durable, à l'accessibilité des activités pour tous ou encore à la mobilité. Elle pourra représenter jusqu'à 50 % de l'investissement de chaque projet, pour un investissement minimum de 4 000 €. L'aide maximale accordée sera de 10 000 €.

### Quel est le calendrier ?

Les candidats doivent compléter leur dossier avant le 4 mars, pour une validation des projets envisagée à la fin du mois de mai. Les référents nautiques accompagneront les acteurs nautiques tout au long du processus. Les dossiers de candidature sont disponibles en téléchargement sur les sites des communautés de communes ainsi que ceux des offices de tourisme.

**Contact :** Isabelle Varrin-Rebours, [ivarrin@saint-malo-tourisme.com](mailto:ivarrin@saint-malo-tourisme.com) ; Cécile Pansart, [c.pansart@dinan-agglomeration.fr](mailto:c.pansart@dinan-agglomeration.fr) ; Thibault Monnier, [tmonnier@dinardemeraudetourisme.com](mailto:tmonnier@dinardemeraudetourisme.com)